

NEWS

POLLUTION ET MANQUE DE CIVISME



ATTENTION

PRÉSENCE INHABITUELLE DE TORTUES ALLIGATORS AUX ABORDS DU CANAL DU MIDI

- ESPÈCE CARNIVORE DANGEREUSE
- NE PAS APPROCHER
- RISQUE DE MORSURES GRAVES
- CONTACTER LA GENDARMERIE

La tortue alligator n'est pas une espèce endémique de notre territoire et elle représente un danger pour notre faune et notre flore locale.

Pour se défendre contre les prédateurs potentiels et les personnes bien intentionnées qui voudraient l'aider à traverser la route : elle mord !

En cas de découverte de tortue alligator, merci de contacter la Gendarmerie. À ce jour, les tortues découvertes ont été accueillies au sein du zoo de Mescoulès (246).

Soyez vigilants.

TORTUE ALLIGATOR

La mairie incite à la prudence à la vision de l'animal signalé en Tarn-et-Garonne.

Soyez rassurés pour l'instant. Aucun cas de présence de l'animal n'a été signalé dans la commune, du moins cette année. L'an passé, une tortue alligator a été retrouvée près du pont bleu avant d'être confiée à un vétérinaire. Mais la bête a refait son apparition vers Valence d'Agen. Du coup, la municipalité du 82 a demandé de relayer l'appel à la prudence car elle représente un danger pour la faune et la flore. En cas de découverte, elles sont recueillies par le zoo de Mescoulès en Dordogne.

TRAVAUX

En cette fin de confinement les travaux autour du bourg ont repris très vite, l'éclairage de la rue de Menjoulan (du Prince noir à la Porte du Lau) vient d'être achevé. Des candélabres à LED permettent de contourner le côté Est du bourg assurant ainsi la sécurité des habitants des lotissements avoisinants.

Dans la continuité de cette rue, l'aménagement de place de parking sera tracé le long de la rue des Prunus (côté nord du bourg) afin de faciliter le passage des voitures et plus de sécurité lors des arrivées et départ des enfants à l'école.



Afin de bien faire le tour du bourg, la rue des vergers sera aussi éclairée côté ouest par des candélabres identiques aux autres. Autre phase de travaux à venir, l'éclairage de la voie piétonne donnant accès à la voie sur berge depuis la sortie du bourg.

Les bornes vieillissantes seront remplacées par des candélabres de 4m plus adéquats qui permettront une meilleure visibilité et sécurité pour tous. Voilà la situation actuelle en attendant d'autres projets.



Le Sérignacais



Notre Village

Magazine municipal d'informations Juin 2020



Edito

Mesdames, Messieurs,



Je voudrais d'abord vous remercier pour le poste de premier magistrat de la Commune que vous venez de me confier pour la quatrième fois. J'observe tout de même aussi avec une certaine inquiétude l'évolution de l'action de l' élu dans notre société. (lutte contre l'incivilité, non respect des règles de base de la vie en société etc...).

Le principal de notre action est quand même une source de fierté et de satisfaction, de voir notre village s'adapter à la formidable mutation de notre territoire dans un bassin de vie où il fait bon vivre.

Toutes ces missions, je ne les assumerai pas seul, je voudrais rendre hommage à ma nouvelle équipe qui sera sans aucun doute relever tous les défis des années à venir, pour se mettre au service des citoyennes et citoyens Sérignacais.

Lors du 1^{er} Conseil Municipal, j'ai dit et je redis que nous sommes responsables de la direction que prendra notre village pour les 6 ans à venir. Notre volonté est de développer un vivre ensemble et en particulier à travers la vie associative. Je tiens à remercier les employés municipaux et de la MARPA pour leur investissement au cours de la pandémie Covid-19.. Beaucoup d'événements pour la saison estivale sont annulés mais n'oublions pas la spécificité de notre commune qui fait partie de la deuxième couronne agenaise et possède l'ensemble des commerces et services nécessaires à un développement agréable et harmonieux.

Pour finir, je tiens à profiter de la parution du premier journal de la mandature pour vous assurer de ma profonde reconnaissance et vous remercier à vous toutes et tous pour votre confiance.

Passez un bel été.



Jean Dreuil

AGGLOMERATION AGENAISE

LES 5 ETAPES POUR DEMANDER UN PRÊT

MONTAGE DU DOSSIER EN LIGNE PAR L'ENTREPRISE

Montage du dossier de financement en ligne avec possibilité d'être accompagné

1

INSCRIPTION SUR LE SITE

2

3

DEPOT EN LIGNE DE VOTRE DEMANDE

4

PRESENTATION DE VOTRE DEMANDE EN COMITÉ

Instruction par un chargé d'affaires et décision en comité d'octroi des prêts Initiative

5

DÉBLOCAGE DES FONDS après signature du contrat de prêt

<https://fondstpenouvelleaquitaine.fr/>

FONDS TPE NOUVELLE AQUITAINE

Fonds de prêts de solidarité et de proximité pour les TPE

En partenariat avec



et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de Nouvelle-Aquitaine

Qu'est-ce que le prêt de solidarité et de proximité pour les TPE et les associations ?

- Un prêt à l'entreprise compris entre 5 000 € et 15 000 €
- Sans apport complémentaire obligatoire
- Prêt à taux à zéro, sans garantie
- Durée de remboursement de 4 ans avec possibilité d'un différé maximal de 12 mois

A qui s'adresse-t-il ?

- Aux TPE dont l'effectif est inférieur ou égal à 10 salariés (ETP) des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services de proximité (dont micro-entreprises)
- Aux associations employeuses dont l'effectif est inférieur ou égal à 50 salariés (ETP) ayant une activité économique
- Aux entreprises relevant d'une activité métiers d'art et aux entreprises ayant un savoir-faire d'excellence reconnu

DISTRIBUTION DE MASQUES



La mairie se mobilise.

- Distribution dans les boîtes aux lettres d'un kit de 2 masques par foyer.
- Distribution de masques lavables adultes et enfants lors

d'une permanence le 13 juin en mairie. Si vous n'avez rien reçu ou s'il vous en manque, n'hésitez pas à venir à la mairie aux horaires d'ouverture..



NOUS CONTACTER

ACCUEIL :

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 11h30



05 53 68 63 54



mairie@serignac-gne.fr



<http://www.serignac-sur-garonne.fr/>

MAIRIE

1 place de l'Hôtel de Ville

47310 Sérignac sur Garonne

AGGLOMERATION AGEN

une aide de **200 €** pour l'achat d'un **vélo électrique**

Un vélo pour aller au boulot !

plus d'infos sur aggllo-agen.fr

WALIBI REOUVERTURE

LE 4 JUILLET

AQUALAND REOUVERTURE

LE 11 JUILLET

FÊTE DU 15 AOÛT

Même si cette année est une année blanche au niveau des animations en raison des contraintes liées à la Covid 19, la municipalité a tenu à maintenir l'apéritif proposé chaque année dans le cadre de la fête patronale du 15 août. Celui-ci aura lieu comme d'habitude sur la place de l'église à 12h, à l'issue de la messe des jubilaires, dans le respect des règles sanitaires.

AGGLOMERATION AGENAISE

PISCINE AQUASUD



REOUVERTURE LE 3 JUIN 2020

Prenez connaissance du protocole sanitaire et des mesures mis en place pour la réouverture du Centre Nautique Aquasud.

Au sein de l'établissement :

- * Port du masque obligatoire pour le personnel de la piscine Aquasud et jusqu'aux vestiaires pour les usagers.
- * Mise en place d'un plan de circulation.
- * Mise à disposition de gel hydro-alcoolique.
- * Mise à disposition du matériel en nombre restreint.
- * Condamnation des espaces de convivialité.
- * Chaque usager se verra affecté au moment de la réservation un vestiaire. Il pourra y laisser ses effets personnels durant le temps de nage. Le personnel technique assurera la fermeture des dits vestiaires.

L'accès à la piscine se fera par tranches horaires. A l'issue de chacune des plages horaires, trente minutes seront consacrées à la désinfection complète de l'établissement par les équipes techniques d'Aquasud.

Les usagers doivent respecter :

Cette réservation est obligatoire et peut se faire via :
[le formulaire de demande de réservation](#)
au : 05.53.48.02.63.

Au bord des bassins :

- * Les regroupements au bord des bassins comme sur les espaces verts, ne sont pas autorisés.
- * Les usagers veilleront à limiter l'apport de leur matériel personnel (palmes plaquettes...) les bonnets et lunettes ne faisant l'objet d'aucune limitation.
- * Les serviettes et sacs ne pourront être amenés aux bords des bassins.
- * Toutes les activités : aquagym, aquabike, jardin aquatique et sports collectifs restent pour l'instant suspendus (informations à venir...).

DECHETTERIE DE BRAX

Présentation :

Que puis-je déposer dans ma déchetterie ?

- * gazon et feuilles mortes,
- * bouteilles et bords en verre transparent,
- * journaux, revues, magazines,
- * déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), nouvelle benne, à la déchetterie de BOE,
- * gros cartons,
- * flacons, bouteilles et boîtes en carton, plastique ou métal,
- * gravats et bois, huile de vidange, encombrants, déchets spéciaux (radio, phytosanitaires, aérosols, etc) et ferrailles,
- * bennes éco-mobilier ont été déposées sur les déchetteries de BOE, LE PASSAGE, BRAX PONT DU CASSE, COLAYRAC et FALS.

Ne sont pas acceptés en déchetterie :

- * déchets industriels,
- * cadavres d'animaux,
- * bouteilles de gaz,
- * médicaments,
- * pneus,
- * munitions,
- * amiante et certains produits classés dangereux pour lesquels des filières spécifiques du secteur.

HORAIRES :

Les horaires d'été et d'hiver sont appliqués en accord avec le changement d'heure National.

- Heures d'HIVER :

- * du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30,
- * du samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- * fermée les jours fériés,

- Heures d'ETE :

- * du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30
- * du samedi 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
- * fermée les jours fériés.



ECOLE ELEMENTAIRE

Nous sommes en fin d'année scolaire ! Une année qui est sortie de son cadre traditionnel !

Le CONFINEMENT dès le 15 mars ferme l'école pendant 2 mois !

Les enseignants ont fait du suivi pédagogique à la carte et au « pied levé » ! Les parents mis à contribution ont dû assurer l'école à la maison !

11 mai : 2^{ème} rentrée des classes avec un protocole sanitaire strict :

- 15 élèves maxi en classes, distanciation
- Gestes barrières obligatoires
- Gel, masques pour les intervenants dans l'école-
- Désinfection permanente des lieux, des objets ...

Les enseignants et la commune ont mis en place une organisation qui a parfaitement fonctionné.

22 juin : 3^{ème} rentrée :

Les scientifiques ont appris de ce virus que les enfants ne seraient pas porteurs. Monsieur le Président demande la reprise de l'école pour tous le 22 juin.

Les enfants retrouvent leurs établissements comme avant ou presque : se laver les mains reste obligatoire plusieurs fois dans la journée.

L'école 2020 est finie sans fête de fin d'année ! Toutes les sorties prévues sont reportées à l'année prochaine.

Le restaurant scolaire et le périscolaire sont restés opérationnels dès le début du confinement, nous avons pris en charge les élèves prioritaires dont les parents travaillaient dans des services d'urgence sanitaires.

INFO : Les familles ont bénéficié de la gratuité pour les repas pris à la cantine et pour l'accueil périscolaire du 15 mars au 3 juillet par décision du conseil municipal du 8 juin 2020.

PREPARER LA RENTREE DE SEPTEMBRE DEVIENT LE NOUVEL OBJECTIF QUE NOUS SOUHAITONS TOUS SOUS LE SCEAU DE LA NORMALITE.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Votre enfant aura 3 ans au cours de l'année. Il pourra, si vous le souhaitez, être scolarisé à l'école maternelle dès septembre. Vous devez effectuer une pré-inscription à la mairie dès que possible du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pièces à fournir lors de l'inscription en mairie :

livret de famille ou copie l'extrait d'acte de naissance de l'enfant, justificatif de domicile, carnet de santé avec vaccins à jour.

La mairie vous délivre un certificat d'inscription. Il faut ensuite vous présenter à l'école avec l'ensemble des documents.

Pour les enfants hors-commune, merci de faire une demande écrite à adresser à Monsieur le Maire.

NOS AINES

MARPA

Nos résidents ont subi très rapidement le confinement, prendre toutes les mesures pour empêcher le pire, tel était le credo de M. le MAIRE.

Confinés dans la MARPA, confinés dans leur chambre, visites interdites puis visites organisées dans une pièce adaptée.

Nos agents employés d'ordinaire à l'école sont venus renforcer l'équipe de la MARPA pour le service individuel des repas midi et soir.

Puis des discussions visuelles Whats-App avec les familles pour rompre l'isolement

A souligner l'omniprésence de M. le MAIRE pour rassurer les résidents et encourager le personnel alors que les informations étaient très alarmistes.



Tous nos remerciements à : M. AOUISSAR pour les fraises très appréciées, l'ESCALE pour ses rôtis et le SUPER U pour ses chocolats.

Aujourd'hui, retrouver la liberté de circuler, de prendre les repas en commun et partager ensemble positivement le vécu de cette sinistre période, donne du tonus à tous les acteurs : résidents, soignants et personnel.



PERSONNES ISOLEES

Toutes les personnes de plus de 70 ans ont été contactées : certaines, à leur demande, ont été aidées dans leur quotidien (courses...).

Une distribution de masque leur a été faite directement à leur domicile par les élus.

LES LILAS SERIGNACAIS (basket)



La saison sportive s'est arrêtée brutalement le 16 mars comme partout dans le pays ! 4 mois d'inactivité, c'est un coup dur pour notre club ! C'est une solide organisation autour des dirigeants bénévoles qui permet aux joueurs de pratiquer le basket de 6 à 50 ans !

La saison sportive s'accompagne de multiples activités synonymes de recettes et avec la COVID, le manque est cuisant pour rebondir la saison prochaine : seulement 3 lotos sur 10 ! Le tournoi de Pentecôte annulé, le Petit Cabaret annulé..... !

Après ce constat, pas question cependant de sombrer dans la sinistrose LES LILAS VONT REFLEURIR et sont en ordre de marche pour accueillir les joueurs pour la saison 2020/2021.

SERIGNAC ANIMATIONS

JARDIN AROMATIQUE



Situé à côté de la mairie (ancienne école maternelle) poursuit sa transformation. Comme les années précédentes, les bénévoles de Sérignac Animations, aidés par les riverains, ont consacré 2 journées dans le nettoyage et le réaménagement du lieu.



Venez le découvrir..... ou le redécouvrir..... les plantes aromatiques sont à votre disposition pour agrémenter vos petits plats..... Travaux financés par la commune.

ANIMATIONS



Pandémie oblige, l'association a longuement hésité pour le maintien ou non des manifestations prévues cet été. A l'heure de faire les choix et les arbitrages liés aux exigences de la situation, dans sa grande majorité les bénévoles ont décidé de faire de 2020 une saison "blanche".

Nous souhaitons à nos partenaires, commerçants et artisans Sérignacais (et limitrophes) de traverser cette période délicate le mieux possible. Les Sérignacaises et Sérignacais peuvent compter sur nous pour faire de 2021 une année pleine de surprises et riche d'animations pour tous !

Prenez soin de vous !



ENSEMBLE POUR SERIGNAC

En terme de communication, en plus du site officiel de la mairie, nous avons donc ouvert un groupe facebook « Ensemble pour Sérignac » et une page « Tourisme Sérignac » que nous alimentons régulièrement. Il y a une moyenne de 60 vues par post. Ce qui est très encourageant.



ENSEMBLE POUR SERIGNAC

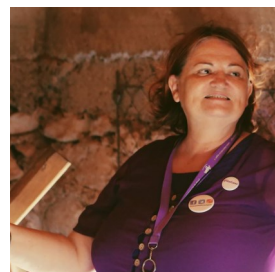


TOURISME SERIGNAC

OFFICE DE TOURISME

Horaires

- Mois de juin et septembre : lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h
- Mois de juillet et août : lundi, jeudi et samedi de 8h00 à 12h30 et de 16h à 19h, le vendredi de 8h à 12h30 et le dimanche de 14h à 19h
- Mois d'octobre : lundi, vendredi et samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h



L'antenne de « Destination Agen » est rouverte depuis jeudi 4 juin. Ghislaine Durouvray a repris du service, et cela jusqu'au samedi 31 octobre. Depuis dix ans, cette Sérignacaise, guide touristique et raconteuse de Pays, conseille

et renseigne les nombreux touristes qui passent la porte de l'accueil.

Désormais nouvelle élue en charge du tourisme, elle se fera une joie de vous accueillir pour vous renseigner sur les choses à découvrir ou sur les animations et événements mis en place sur le Lot et Garonne ou autour. Elle vous racontera l'histoire de la bastide de Sérignac-sur-Garonne, celle du clocher de l'église et vous emmènera à la découverte de la charpente exceptionnelle du monument.

Mais elle peut aussi vous faire découvrir les secrets du prieuré clunisien de Moirax, la petite église d'Aubiach ou le bourg ecclésial de Saint-Colombe, son village natal.

Si la première semaine accusait un net recul par rapport à l'an passé en raison d'un déconfinement progressif et d'une météo très aléatoire, il n'en est rien aujourd'hui puisque l'office reçoit actuellement une moyenne de 25 personnes par jour.

La moitié sont des personnes venant du Lot et Garonne et un tiers des départements limitrophes (Gironde, Dordogne, Haute-Garonne, Tarn et Garonne et Pyrénées Atlantiques). Certains dorment sur l'aire naturelle qu'ils trouvent tous très bien tenue. C'est pour tous une heureuse surprise. Si la Région a investi 300 000 € pour le soutien du tourisme en Lot et Garonne dont les 2/3 vont à la communication, il est certain que le tourisme dans sa globalité va subir les contrecoups de la pandémie Covid 19. Il semble évident que la taxe de séjour va plonger. Est-ce que la Communauté d'Agglomération aura la capacité de compenser les pertes ? Rien n'est moins sûr. C'est pourquoi la commune va faire des efforts en terme de signalétique temporaire sous forme de banderoles du genre village étape. Car notre village loin des sentiers battus et donc des grands attroupements, a une carte à jouer.



PAROLES DE VACANCIERS :

Du 35, 34, 33, 56, 19...De Haute Savoie, Haute Saône, Quimper, Lyon, Nîmes, Canada...

Les Sérignacais



SUR LA VOIE VERTE IL COMMENCE A SE DIRE QU'IL EST INUTILE DE S'ARRETER A CAUSE DU BRUIT

aire naturelle



NOS COMMERCES ET ARTISANS

Comme vous avez pu le constater notre pays a traversé une grosse crise sanitaire hors du commun, mais heureusement notre village de Sérignac n'a pas été trop durement touché. Car l'ensemble des Sérignacais a rigoureusement suivi les consignes : de confinement d'abord, de respect des gestes barrières et de distanciation physique ensuite.

Vos commerçants ont été aux premières loges durant cet épisode compliqué et sont restés ouverts en prenant les dispositions nécessaires (aménagements recommandés) afin de vous accompagner et de vous servir au mieux malgré les difficultés engendrées par cette situation inédite, tout en vous protégeant et se protégeant. Et espèrent que vous continuerez à les soutenir en consommant LOCAL. C'est pour toutes ces raisons que vos commerçants tiennent à vous remercier de votre fidélité, car nous sommes tous conscients que l'Âme d'un village reste d'abord ses habitants et puis ses commerces, car un village sans commerce finit par perdre son âme, ses habitants et se meurt.



Sérignac fait partie de ces petits villages pleins de vie où il fait bon vivre : avec son Clocher Tors, sa voie verte, sa halte nautique, son aire naturelle d'accueil pour les campeurs, ses écoles, son Agence Postale, son médecin, ses infirmières, sa pharmacie, tous ses commerçants : sa Supérette « **L'épicerie du canal** », sa Boulangerie « **Les Douceurs de Kandice** », son Boucher « **Les Régals de nos Campagnes** », son Bureau de tabac « **Le Sérignacais** », son café restaurant « **L'Escale** », son hôtel restaurant **Le Prince Noir**, **Pizza Batail**, ses Garagistes : **CS Automobile**, **Sérignac Pneus**, **Auto-Camp 47**, sa Jardinerie **Gamm vert**, son Institut « **Mary Beauté** », son salon de coiffure « **Alan Création** », son entreprise de Services Numériques « **Synthèse Informatique** », son taxi « **Taxi 47** », son spécialiste en motoculture « **RC2M** », ses artisans, ses Exploitants Agricoles, ses Maraîchers, ses Associations (qui font bouger le village). De plus, il bénéficie d'une situation privilégiée sur la route des Landes : axe très fréquenté qui relie les berges de la Garonne aux belles plages de l'Atlantique.

ANNONCES :

- RAYON TRAITEUR**
Nouveautés à la boulangerie!
Désormais vous pouvez y trouver des plats asiatiques cuisinés maison à emporter.
De quoi se régaler !
- L'ESCALE :** vous pourrez toujours y trouver pizzas et hamburger à emporter.



COORDINATRICE CO-CLIC-CO



ANNONCE



Une parcelle d'environ 350m2, est disponible sur un jardin partagé pour quelqu'un qui voudrait faire du jardinage (s'adresser directement à l'association).
Au : 09 72 56 42 75
coworking.sérignac@gmail.com

MAISON DU SQUARE

Isabelle OLLARD, jusqu'à présent employée à l'association CO-CLIC-CO est désormais adjoint administratif de la Mairie de Sérignac, depuis le 1^{er} mai, sur deux postes :

CHARGÉE DE L'AGENCE POSTALE



FORMATION POEC

Visite de la bastide et du clocher tors par le groupe POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) de Walibi. Ce sont ces jeunes que vous retrouverez cet été à Walibi à partir du 4 juillet. Ils suivent actuellement leur formation sur Sérignac par le biais de Co-Clic-Co. Ils utilisent la salle des fêtes pour respecter la distanciation physique imposée dans le cadre de la Covid 19.



ORGANIGRAMME

MAIRIE

Commission 1

Suppléance du Maire
Travaux
Services Techniques
Voirie
Eclairage Public
Eau/assainissement

SDEE 47
Chenil, fourrière

Commission 2

Associations
Commerces/Artisanat
Ecoles
Petite Enfance/Jeunesse
Transport scolaire
SITE
CNAS

Maire

Urbanisme
Administration Générale
Personnel
Agglo
Sécurité

Jean DREUIL

Commission 4

Tourisme
Communication
Animations
Patrimoine
Culture
Bastides

Commission 3

Finances
Cadre de vie
Développement durable
Agriculture/Ruralité

CCAS - MARPA

Maryse BAREILLE
Ghislaine DUROVRAY
Pascal BERNEDE
Nelly LESNE
Sylvie HAEUSSLER
Bernard VIOLLEAU

Nathalie FERREIRA



Pascal DUBEDAT



Damien BALECH



Jean-François LLORCA



Serge ESCURAING



Ghislaine DUROVRAY



Pascal BERNEDE



Valérie BOURT



Sylvie HAEUSSLER



4^{ème} adjointe

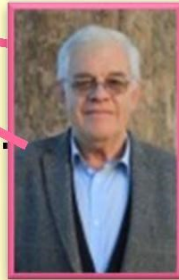
Maryse BAREILLE



Pascal DUBEDAT



Bernard VIOLLEAU



1^{er} adjoint

Matthieu DRAPE



Délégué

Maryse BAREILLE



2^{ème} Adjointe

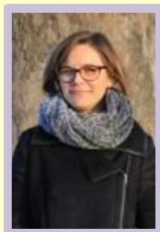


Déléguée

Nathalie FERREIRA



Nathalie FERREIRA



Nelly LESNE



Nelly LESNE



Sylvie HAEUSSLER



Matthieu DRAPE



Nicole FERNANDEZ



Serge ESCURAING

